



**DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
SAINTE-CROIX  
Séance du Mardi 21 octobre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt et un octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué par courrier électronique le quatorze octobre, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Jean-Marc BALARAN, Maire.

Étaient présents :

Jean-Marc BALARAN (Maire), Christine ROIG (Adjointe), Didier BOURG (Adjoint), Bertrand FOPPA, Pascal TAUPIAC, Nathalie CALMELS, Vanessa VIALETTES.

Absents excusés : Flavie PIRON, Frédéric ORGUEIL (pouvoir à Nathalie CALMELS), Bertrand ALEXANDRE.

Secrétaire de séance : Nathalie CALMELS

Membres en exercice	Membres présents	Nombre de pouvoirs	Nombre de votants
10	7	1	8

N°2025-08-01

**5.2.3**

**Approbation du Procès-Verbal de la séance du 18 septembre 2025**

Le procès-verbal de séance du Conseil Municipal en date du 18 septembre 2025 a été établi et transmis à tous les conseillers municipaux.

Ils sont invités à l'approuver.

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2121-26 évoquant le procès-verbal,

**CONSIDERANT** que cette approbation concourt à l'intérêt général

Aucune observation n'est émise.

**Appelé à se prononcer, Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :**

- ✓ **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 septembre 2025

Fait et délibéré à Sainte-Croix, le 21 octobre 2025

Le Maire,  
Jean-Marc BALARAN

Le Secrétaire de séance  
Nathalie CALMELS